

Compte rendu succinct relatif à la séance ordinaire
du conseil municipal en date du 26 juillet 2006.

Serv : D.G.S./AP/PN

URBANISME

POINT 1 – Plan d’occupation des sols

Le rapport de présentation ainsi que le projet d’aménagement et de développement durable, transmis avec la délibération du 23 mai 2006, n’étant pas conformes aux souhaits de la Préfecture de la Moselle, le Conseil Municipal décide de faire figurer les nouveaux documents au dossier.

Petite-Rosselle, le 28 juillet 2006

Le Maire :